

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du jeudi 9 décembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 39
Quorum : 13
A l'ouverture de la séance
Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 08
Mise en discussion du rapport
Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 34

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le jeudi neuf décembre, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali, M. Patrice Payet, Mme Garicia Latra Abélard, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye et Mme Patricia Fimar.

OBJET

Affaire n° 2021- 153

BUDGET PRIMITIF 2022

**BUDGET ANNEXE DU
FOSSOYAGE**

Absents représentés : M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint (par M. Didier Amachalla), Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe (par Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe), Mme Claudette Clain Maillot (par Mme Honorine Lavielle), M. Fayzal Ahmed Vali (par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe), Mme Brigitte Laurestant (par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe), M. Jean-Claude Adois (par M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint), Mme Véronique Bassonville (par Mme Aurélie Testan), Mme Barbara Saminadin (par M. Henry Hippolyte).

Arrivée(s) en cours de séance : Mme Sophie Tsiavia à 17 h 16 (affaire n° 2021-154).

Départ(s) en cours de séance : Mmes Firose Gador et Patricia Fimar à 18 h 01 (affaire n° 2021-157).

Absents : Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Sergio Erapa, M. Bertrand Fruteau et Mme Valérie Auber.

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite et affichée le 3 décembre 2021.
- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n° 2021- 153

BUDGET PRIMITIF 2022

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » réunie le 23 novembre 2021 ;

Vu le rapport présenté en séance le 9 décembre 2021 ;

Après avoir délibéré et à la majorité (3 abstentions : Mmes Firose Gador, Patricia Fimar et Annie Mourgaye),

DECIDE

Article 1 : d'approuver le Budget Primitif 2022 du Budget Annexe du Fossoyage, dont les crédits sont votés au niveau des chapitres budgétaires ;

Article 2 : d'arrêter l'équilibre budgétaire à 9 000,00 € en section de fonctionnement et à 0,00 € en section d'investissement ;

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU